



Les créanciers des Thés DAVIDsTEA approuvent le plan d'arrangement en vertu de la LACC

Juin 11, 2021

MONTRÉAL, le 11 juin 2021 - Les Thés DAVIDsTEA inc. (Nasdaq : DTEA) (« DAVIDsTEA » ou la « Société »), l'un des premiers marchands de thé en Amérique du Nord, est heureux d'annoncer que son plan d'arrangement en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (« LACC ») a été approuvé aujourd'hui par les majorités requises des créanciers de Les thés DAVIDsTEA inc. et de DAVIDsTEA (USA) inc., la filiale américaine en propriété exclusive de la Société.

DAVIDsTEA demandera une ordonnance pour le plan d'arrangement à la Cour supérieure du Québec lors d'une audience prévue le 16 juin 2021. Si l'ordonnance est accordée, DAVIDsTEA et DAVIDsTEA (USA) inc. demanderont la reconnaissance de l'ordonnance à la United States Bankruptcy Court for the District of Delaware, en vertu du chapitre 15 du United States Bankruptcy Code, lors d'une audience prévue le 17 juin 2021.

« Nous sommes très heureux que la procédure de la LACC touche à sa fin et nous exprimons à nouveau notre gratitude à nos créanciers pour leur compréhension », a déclaré Herschel Segal, président du conseil et fondateur de DAVIDsTEA.

Comme annoncé précédemment, le plan d'arrangement prévoit que DAVIDsTEA distribuera un montant total d'environ 18,0 millions de dollars canadiens à ses créanciers et à ceux de DAVIDsTEA (USA) inc. en règlement complet et définitif de toutes les réclamations concernées par le plan d'arrangement.

PricewaterhouseCoopers agit en tant que contrôleur nommé par le tribunal dans le cadre des procédures de la LACC. Tous les documents relatifs aux procédures de la LACC, y compris le plan d'arrangement, sont disponibles au www.pwc.com/ca/davidstea. La Société continuera de fournir des mises à jour tout au long du processus de restructuration de la LACC en fonction des événements.

La société Les Thés DAVIDsTEA ne peut fournir aucune assurance qu'elle obtiendra une ordonnance du plan d'arrangement de la part de la Cour supérieure du Québec ou que l'ordonnance, le cas échéant, sera reconnue par la United States Bankruptcy Court for District of Delaware.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse comprend des énoncés qui expriment nos opinions, attentes, croyances, plans ou hypothèses concernant des événements futurs ou des résultats futurs, et il existe, ou peut être considéré comme existant, dans ce communiqué de presse, des « énoncés prospectifs » au sens de la loi Private Securities Litigation Reform Act de 1995 (la « Loi »). Les mises en garde suivantes sont faites conformément aux dispositions de la loi et dans l'intention d'obtenir les avantages des dispositions de la « sphère de sécurité » de la loi. Ces déclarations prospectives peuvent généralement être repérées par l'utilisation d'une terminologie prospective, par exemple les termes « croit », « s'attend à », « peut », « fera », « devrait », « approximativement », « a l'intention », « planifie », « estime » ou « anticipe » ou, dans chaque cas, leur forme négative ou d'autres variations ou une terminologie comparable. Ces déclarations prospectives comprennent toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques et incluent des déclarations concernant nos intentions, nos croyances ou nos attentes actuelles concernant, entre autres, nos procédures en vertu de la LACC, l'autorisation par la Cour supérieure du Québec de déposer le plan d'arrangement et de convoquer une assemblée des créanciers, l'approbation du plan d'arrangement par les créanciers de Les Thés DAVIDsTEA inc. et de DAVIDsTEA (USA) inc. conformément aux majorités requises, la pandémie de COVID-19, notre stratégie de transition vers le commerce électronique et les ventes en gros, les ventes futures au moyen de nos canaux de commerce électronique et de vente en gros, les obligations futures en matière de location, nos résultats d'exploitation, notre situation financière, nos liquidités et nos perspectives, l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'environnement macroéconomique mondial, et notre capacité à éviter le retrait de la cote du Nasdaq des actions ordinaires de la Société en raison de la restructuration ou de notre incapacité à maintenir notre conformité aux exigences de cotation du Nasdaq.

Bien que nous estimions que ces opinions et attentes sont fondées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives comportent intrinsèquement une part d'incertitudes et relèvent forcément d'hypothèses à notre sujet, compte tenu des facteurs de risque abordés dans la partie I, « Point 1A. Facteurs de risque » dans notre rapport annuel par le formulaire 10-K pour notre exercice financier se terminant le 30 janvier 2021, déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et de l'Autorité des marchés financiers. Ces facteurs de risque pourraient avoir une incidence importante sur notre activité, notre situation financière ou nos résultats futurs.

À propos de Les Thés DAVIDsTEA

Les Thés DAVIDsTEA offrent une sélection de marques spécialisées de thés en vrac exclusifs de haute qualité, de thés préemballés, de sachets de thé, d'accessoires et de cadeaux liés au thé par l'intermédiaire de sa plateforme de commerce électronique, au www.davidstea.com/ca_fr, du marché Amazon, de ses clients grossistes qui comprennent plus de 2 500 épiceries et pharmacies, et de 18 magasins canadiens appartenant à la Société. Nous offrons principalement des mélanges de thé exclusifs aux Thés DAVIDsTEA, ainsi que des thés et des herbes traditionnels d'origine unique. Notre passion et notre connaissance du thé imprègnent notre culture et prennent racine dans notre désir d'explorer le goût, la santé et le style de vie du thé. En mettant l'accent sur les saveurs novatrices, les ingrédients axés sur le bien-être et le thé biologique, la Société lance des « collections » saisonnières qui visent à rendre le thé accessible à un large public. Le siège social de la Société est établi à Montréal, au Canada.

Personne-ressource pour les investisseurs

MaisonBrison Communications
Pierre Boucher
514 731-0000
investors@davidstea.com

Personne-ressource pour les médias

PELICAN PR
Lyla Radmanovich
514 845-8763